

*MUNICIPALITÉ DES BERGERONNES
COMTÉ DE SAGUENAY
PROVINCE DE QUÉBEC*

PROCES-VERBAL de la première séance ordinaire du Conseil de la municipalité des Bergeronnes, tenue le 9 mai 2016, à 19h à la salle du conseil de l'édifice municipal, situé au 424, rue de la Mer, Les Bergeronnes.

Sont présents : Monsieur le maire Francis Bouchard

 Madame la conseillère
 Johanne Bouchard

 Messieurs les conseillers
 Martin Gagné
 Luc Gilbert
 Réjean Lacasse
 Charles Lessard

Absent : Madame la conseillère
 Manon Brassard

Est également présente : La directrice générale et secrétaire-
 trésorière, Madame Lynda Tremblay

ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue, vérification du quorum et ouverture de la séance;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
3. Dépôt et acceptation du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 avril 2016;
4. Désignation d'un pro-maire pour 6 mois;
5. Dépôt et acceptation du rapport sur les états financiers 2015;
6. Dépôt de la liste des comptes du mois d'avril 2016;
7. Dépôt du rapport d'activités du comité de gestion du Camping Bon-Désir et de la liste des comptes;
8. Période de questions;
9. Projet d'analyse de la structure organisationnelle municipale – mandat d'accompagnement dans l'optimisation de la structure organisationnelle;
10. Adoption du règlement no. 2016-0102 modifiant le règlement no. 2009-048 décrétant l'imposition d'une taxe aux fins du financement des centres d'urgence 9-1-1;
11. Abrogation du règlement no. 2015-099 relatif à la circulation des véhicules hors route sur les chemins municipaux;

12. Engagement de Mme Amélie Goulet à titre d'agente de développement pour la période de 6 mois, soit de mai à octobre 2016;
13. Projet de construction du bâtiment devant abriter le CPE – appel d'offres public pour le financement par billets de l'emprunt de 488 800, \$ - choix d'une institution;
14. Projet de construction du bâtiment devant abriter le CPE – modalité de financement par billets de l'emprunt de 488 800, \$;
15. Projet de construction du bâtiment devant abriter le CPE – recommandation de la firme BGLA pour l'acceptation de la soumission de l'entrepreneur pour les travaux d'excavation du bâtiment;
16. Projet de construction du bâtiment devant abriter le CPE – mandat d'accompagnement à la firme Serge Dufour, pour les travaux d'excavation du bâtiment;
17. Projet de construction du bâtiment devant abriter le CPE – mandat à l'arpenteur Jean Roy d'effectuer l'implantation et le certificat de localisation concernant le lot 4 991 605 et une partie du lot 4 991 606;
18. Projet de construction du bâtiment devant abriter le CPE – mandat à la firme Qualitas pour une visite sol (compaction au protor) et béton pour semelle et effectuer les tests de résistance du béton pour les murs de fondation du bâtiment;
19. Location du 2^e étage de la caserne – acceptation de la proposition de la municipalité par le CJE de la Haute-Côte-Nord pour la conclusion d'un bail de location pour 5 ans;
20. Projet d'aménagement du 2^e étage de la caserne pour fins de location – évaluation des travaux;
21. Projet d'aménagement du 2^e étage de la caserne pour fins de location – offre de services de Bouthillette Parizeau pour un mandat d'ingénierie mécanique et électrique;
22. Projet de mise aux normes des eaux usées – offre de service pour un mandat d'arpentage pour un relevé de tous les regards du réseau d'égouts, les bornes-fontaines, le pluvial et les boîtes de vannes des particuliers;
23. Projet de réfection des infrastructures de l'aérodrome – présentation d'une demande d'aide financière à la MRC de la Haute-Côte-Nord, l'ATR Manicouagan et autres partenaires;
24. OMH des Bergeronnes - dépôt des états financiers 2015;
25. Chemin de l'Anse-à-la-Cave – demande d'entretien partagé du chemin par l'entreprise Paradis marin ;
26. Proposition d'achat de terrains municipaux situés entre la rue du Fleuve et la rue de la Savane;
27. Projet d'implantation d'une station de référence climatique aux Bergeronnes dans le secteur du rang St-Joseph - demande d'autorisation à la CPTAQ pour une utilisation autre que l'agriculture;
28. Correspondance et informations :

- Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET) – lettre du 4 avril 2016 concernant la problématique du réseau routier municipal aux intersections avec la route 138;
- SHQ – lettre du 2 mai 2016 – sensibilisation au respect des budgets et du déficit soumis pour l'exploitation du HLM,
- Municipalité de Tadoussac – remerciements pour contribution financière municipale au projet de représentation de l'Escale Tadoussac-Haute-Côte-Nord lors de l'événement Cruise Global 2016,
- Corporation des services universitaires secteur ouest Côte-Nord (CUCN) – remerciements pour renouvellement adhésion 2016;
- CPA Esco Pop des Escoumins – remerciements pour aide financière municipale;
- Famille Charles-Edmond Lessard – remerciements pour dévoilement d'une plaque commémorative afin de célébrer la dénomination de la caserne du nom de M. Lessard lors de l'inauguration de la caserne en septembre 2015,
- Lettre du propriétaire du 990, rang St-Joseph demandant à la municipalité d'intervenir auprès du propriétaire du lot adjacent à sa propriété pour une question d'entretien de ligne de lot,
- Lettre du propriétaire du 70, rue du Fleuve pour l'aménagement d'un accès au fleuve entre les propriétés du 77 et 79, rue du Fleuve sur le terrain appartenant à la municipalité;
- Lettre des propriétaires du 11, chemin-du-Lac-Gobeil demandant à la municipalité de justifier son refus de leur vendre le terrain municipal adjacent à leur terrain et portant le numéro 4 342 967;
- Corporation touristique des Bergeronnes – demande de branchement au réseau de la téléphonie IP municipal

29. Demandes de commandites, d'aide financière ou de cotisation annuelle :

- Société canadienne du cancer, équipe les Jonquilles relais pour la vie – demande d'aide financière pour recueillir des fonds pour l'organisme,
- Société canadienne du cancer, équipe les Jonquilles relais pour la vie – demande d'utilisation des allées de quilles à titre gratuit pour la tenue d'un quille-o-don le 3 juin 2016 pour recueillir des fonds pour l'organisme,
- Élèves du cours de sensibilisation de l'entrepreneuriat Polycourse – demande de commandite pour l'organisation d'une demi-journée de course à obstacles dans le but de sensibiliser les saines habitudes de vie,
- L'Association diabète Haute-Côte-Nord – demande d'aide financière dans le cadre du marche-o-don du 24 juin 2016,
- Comité du gala 2016 de la Polyvalente des Berges – demande de commandite,
- Comité du Festival de la baleine bleue – demande d'autorisation pour l'organisation de la première édition d'une nage en eau libre au Lac Gobeil qui se tiendra samedi, 6 août 2016,

30. Varia :

- a)
- b)
- c)

31. Période de questions;

32. Fermeture de l'assemblée.

OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Le maire constate que le quorum est respecté et déclare l'assemblée régulièrement constituée.

16-05-2124 Lecture et adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martin Gagné
APPUYÉ PAR la conseillère Johanne Bouchard
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE l'ordre du jour soit accepté tel que présenté, avec la modification suivante :

- Retrait du point 11 « Abrogation du règlement 2015-099 relatif à la circulation des véhicules hors route sur les chemins municipaux », décalant ainsi les autres points de 1,
- Retrait du point 21 «Projet d'aménagement du 2^e étage de la caserne pour fins de location – offre de services de Bouthillette Parizeau pour un mandat d'ingénierie mécanique et électrique", décalant ainsi les autres points de 1,
- Ajout aux demandes de commandites : « Comité du Festival de la baleine bleue – demandes d'autorisation de ressource et d'infrastructures municipales »,

QUE l'item « VARIA » soit maintenu ouvert.

16-05-2125 Dépôt et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 avril 2016

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Luc Gilbert
APPUYÉ PAR la conseillère Johanne Bouchard
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 11 avril 2016, tel que présenté.

16-05-2126 Désignation d'un pro-maire pour 6 mois

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Charles Lessard
APPUYÉ PAR la conseillère Johanne Bouchard
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

DE désigner le conseiller Martin Gagné à titre de pro-maire pour une période de 6 mois, soit de mai à octobre 2016.

16-05-2127 Dépôt et acceptation du rapport sur les états financiers 2015

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Luc Gilbert
 APPUYÉ PAR le conseiller Martin Gagné
 ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

D'accepter les états financiers 2016, tel que présenté par Mme Élise Guignard, vérificatrice externe.

16-05-2128 Dépôt de la liste des comptes du mois d'avril 2016 pour la municipalité et la salle de quilles

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martin Gagné
 APPUYÉ PAR le conseiller Luc Gilbert
 ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

D'accepter la liste des comptes suivante, telle que présentée :

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT d'avril 2016

Je, Lynda Tremblay, directrice générale/secrétaire-trésorière de la municipalité des Bergeronnes, certifie par la présente que des crédits sont disponibles pour un montant **40 392.85 \$** pour le paiement des dépenses suivantes :

**DÉPENSES
 MUNICIPALITÉ**

LISTE DES COMPTES À PAYER 2016-04		
Ackland Grainger	Fourniture service incendie	107.24 \$
Aon Parizeau	Assurance aéroport	2 347.02 \$
BGLA	Honoraire architecte CPE	349.50 \$
Bix agence	Programmation site web Bergeronnes	86.23 \$
CMP Mayer inc.	Service incendie - clé pliante	450.99 \$
École nationale des pompiers	Livre pompier	94.91 \$
Environnex	Test d'eau	111.67 \$
Éthier Avocat	Mandat récupération taxes	179.62 \$
Excavation Côte-Nord	Travaux d'excavation (projet CPE)	80.48 \$
Fédération québécoise des municipalités	Frais messagerie	54.82 \$
G.L.R.	Aliments activité bénévoles et nouveaux arrivants salle de quilles – fourniture entretien – lunch formation pompiers	158.41 \$
Garage J. Boulianne	Réparation machineries	272.15 \$
Groupe CCL	Fourniture de bureau	370.68 \$
J.M.B.R (Rénovations)	Ampoule	8.03 \$
Javel Bois-Francis	Hypochlorite	618.11 \$
Les Pétroles Paul Larouche	Huile à chauffage	1 084.77 \$
Louis-Philippe Lepage	Fourniture isolation mur salle de quilles	250.12 \$
Mario Duchênes, Électrique	Installer prise nouveau système téléphonique et poser lumière salle de quilles	279.39 \$
Papeterie du fleuve	Fourniture de bureau	278.94 \$
Pharmacie Myriam Tremblay	Eau, pile service incendie	69.72 \$
Pièces d'autos Deschênes	Absorbant, balai-brosse, bidon, prestone service incendie	243.02 \$

SPI Sécurité	Trousse déversement, gants service incendie	582.05 \$	
Transport Larouche	Déneigement (projet CPE)	143.72 \$	
VIP télécom	Télécommunication mensuelle	173.27 \$	
S-TOTAL:		8 394.86 \$	
LISTE DES DÉBOURSÉS 2016-04			
La Croix bleue	Assurance collective	1 876.90 \$	5889
Luc Caron	Domage	261.44 \$	5904
Johanne Maltais	Frais conciergerie	400.00 \$	5905
Acsiq	Congrès	479.45 \$	5906
Pascal Gaudreault	Coffres service incendie	36.73 \$	5907
Joëlle Pierre	Déplacement	15.21 \$	5908
Fisa	Cotisation syndicale	91.08 \$	5909
MRC Haute-Côte-Nord	Quotes-part, contribution radio	23 904.71 \$	5910
Guylaine Bouchard	Rémunération conditionnement physique	375.00 \$	5911
Licoimprimeur	Livres Bergeronnes	770.33 \$	5913
Valérie Hovington	Rémunération bibliothèque	300.00 \$	5914
Hydro-Québec	Installation lumières de rues (5)	827.80 \$	5915
Petite caisse	Guichet automatique	5 000.00 \$	5916
Poste Canada	Info municipal du 6 avril 2016	59.95 \$	5917
Louise Gauthier	Mise à jour commission des transports	63.50 \$	5918
Francis Bouchard	Déplacement	33.66 \$	5919
Municipalité Tadoussac	Intervention	565.47 \$	5954
Lynda Tremblay	Déplacement	30.42 \$	5956
Bell Canada	Télécommunication	137.14 \$	Accès D
Carte Corpo-rate	Frais carte	6.92 \$	Accès D
Hydro-Québec	Électricité	806.99 \$	Accès D
Videotron	Télécommunication et internet	295.70 \$	Accès D
TOTAL:		36 338.40 \$	

DÉPENSES SALLE DE QUILLES

LISTE DES COMPTES À PAYER 2016-04			
Création Décor HCN	Pôle à rideau et accessoires	151.80 \$	
Eugène Allard	Verre à shooter	87.17 \$	
Figma	Réparation compresseur réfrigérateur	24.14 \$	
G.L.R.	Aliments – fourniture entretien	279.16 \$	
J.M.B.R. (Rénovations)	Évier double	143.70 \$	
Les Entreprises Carl Brassard	Luminaire pour boule disco	23.00 \$	
Style déco	Horloge, rideaux coupe-son, pôle et accessoires, confection rideaux (sera remboursé profits soirées poker)	508.90 \$	
Louis-Philippe Lepage	Ampoule	14.91 \$	
S-TOTAL:		1 080.98 \$	
LISTE DES DÉBOURSÉS 2016-04			
Petite caisse	Bourse ligue de quilles (remboursement assurance)	1 980.50 \$	5920
S.A.Q	Alcool	512.78 \$	5946
Brasserie Labatt	Bières, crédit	344.33 \$	Accès D
Vidéotron	Télécommunication et câble	135.86 \$	Accès D
S-TOTAL:		2 973.47 \$	
TOTAL:		4 054.45 \$	

16-05-2129 Dépôt du rapport d'activités du comité de gestion du Camping Bon-Désir et de la liste des comptes

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Luc Gilbert
APPUYÉ PAR le conseiller Martin Gagné
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

DE PRENDRE ACTE du rapport d'activités déposé par le comité de gestion du camping et d'entériner les actes posés par le comité pour le mois de mars 2016, tels que mentionnés dans le rapport,

D'accepter la recommandation du comité de gestion pour l'acquisition d'un tracteur à pelouse pour un montant maximum de 20 000, \$;

D'accepter la liste des comptes suivante, telle que présentée :

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT d'avril 2016

Je, Lynda Tremblay, directrice générale/secrétaire-trésorière de la municipalité des Bergeronnes, certifie par la présente que des crédits sont disponibles pour un montant **498,36 \$** pour le paiement des dépenses suivantes :

**DÉPENSES
CAMPING BON-DÉSIR**

LISTE DES COMPTES À PAYER 2016-04			
Marie-France Lepagne	Déplacement - divan sectionne	165.00 \$	
Municipalité des Bergeronnes	Frais messagerie	10.34 \$	
TOTAL:		175.34 \$	
LISTE DES DÉBOURSÉS 2016-04			
Ministre des Finances	Permis alimentaire	242.00 \$	597
Bell Mobilité	Internet	11.50 \$	Accès D
Carte Corpo-rate	Frais carte	3.46 \$	Accès D
Visa Desjardins	Paiement direct	66.06 \$	Auto
SOUS-TOTAL:		323.02 \$	
TOTAL:		498.36 \$	

Période de questions :

Aucune assistance

16-05-2130 Projet d'analyse de la structure organisationnelle municipale – mandat d'accompagnement dans l'optimisation de la structure organisationnelle

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal et la directrice générale désirent obtenir une analyse concrète de la structure actuelle et l'identification d'une structure organisationnelle optimale pour le futur de l'organisation;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité est allée en appel d'offres spontanées pour un mandat de service-conseil des ressources humaines et relations de travail;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu 2 offres de services;

SOUSSIONNAIRES	COÛT DE SOUMISSION (frais séjour, déplacements et taxes en sus)
ALIA CONSEIL	16 775, \$
FQM	9 125, \$

CONSIDÉRANT QUE la FQM est le plus bas soumissionnaire conforme;

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Johanne Bouchard
APPUYÉ PAR le conseiller Charles Lessard
ET RÉSOLU À LA MAJORITÉ DES CONSEILLERS

QUE le conseil mandate la FQM pour les services-conseil en ressources humaines et relations de travail pour un montant de 9 125, \$ plus frais de séjour, de déplacements et les taxes.

QUE les deniers soient appropriés à même le budget des ressources humaines.

16-05-2131 Adoption du règlement no. 2016-0102 modifiant le règlement no. 2009-048 décrétant l'imposition d'une taxe aux fins du financement des centres d'urgence 9-1-1

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Réjean Lacasse
APPUYÉ PAR le conseiller Martin Gagné
ET RÉSOLU À LA MAJORITÉ DES CONSEILLERS

QUE le conseil décrète ce qui suit :

1. L'article 2 du règlement no. 2009-048 est remplacé par le suivant :
2. À compter du 1^{er} août 2016 est imposée sur la fourniture d'un service téléphonique une taxe dont le montant est, pour chaque service téléphonique, de 0,46 \$ par mois par numéro de téléphone ou, dans le cas d'un service multiligne autre qu'un service Centrex, par ligne d'accès de départ.
2. Le présent règlement entre en vigueur à la date de la publication d'un avis à cet effet que le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire fait publier à la *Gazette officielle du Québec*.

ADOPTÉ AUX BERGERONNES
CE 9^e jour du mois de mai 2016

Francis Bouchard
Pro-maire

Lynda Tremblay
directrice générale
et secrétaire-trésorière

16-05-2132 Engagement de Mme Amélie Goulet à titre d'agente de développement pour une période de 6 mois, soit de mai à octobre 2016

CONSIDÉRANT QUE la municipalité désire engager une ressource temporaire pour l'été 2016 afin d'assurer le suivi de certains dossiers entrepris par l'agente de développement, Mme Joëlle Pierre, dont le contrat se termine en avril de chaque année;

CONSIDÉRANT QUE la directrice générale, sur recommandation, a effectué un appel d'offres de services sur invitation auprès de Mme Amélie Goulet et que celle-ci est intéressée par le travail proposé à titre d'agent de développement;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Luc Gilbert
APPUYÉ PAR le conseiller Réjean Lacasse
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

D'engager Mme Amélie Goulet à titre d'agente de développement pour une période de 6 mois, soit de mai à octobre 2016, à raison de 8h/sem au taux horaire de 18, \$,

QUE les deniers soient appropriés à même le budget de fonctionnement.

16-05-2133 Projet de construction du bâtiment devant abriter le CPE – appel d'offres public pour le financement par billets de l'emprunt de 488 800, \$ - choix d'une institution

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Luc Gilbert
APPUYÉ PAR le conseiller Charles Lessard
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE la Municipalité des Bergeronnes accepte l'offre qui lui est faite de la Caisse populaire Desjardins du Saguenay-St-Laurent pour son emprunt par billets en date du 17 mai 2016 au montant de 488 800 \$ effectué en vertu du règlement d'emprunt numéro 2015-098. Ce billet est émis au prix de 100 00000 CAN pour chaque 100,00 \$, valeur nominale de billets, échéant en série cinq (5) ans comme suit :

14 500 \$	2,36000 %	17 mai 2017
-----------	-----------	-------------

14 800 \$	2,36000 %	17 mai 2018
15 200 \$	2,36000 %	17 mai 2019
15 600 \$	2,36000 %	17 mai 2020
428 700 \$	2,36000 %	17 mai 2021

QUE les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré ou par prélèvement bancaire pré-autorisé à celui-ci.

**16-05-2134 Projet de construction du bâtiment devant abriter le CPE
– modalités du financement par billets de l'emprunt de
488 800, \$ pour 5 ans**

CONSIDÉRANT QUE, conformément au règlement d'emprunt numéro 2015-098, la Municipalité des Bergeronnes souhaite emprunter par billet un montant total de 488 800, \$;

CONSIDÉRANT QU'à ces fins, il devient nécessaire de modifier le règlement d'emprunt en vertu duquel ces billets sont émis;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Luc Gilbert
APPUYÉ PAR la conseillère Johanne Bouchard
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;

QU'un emprunt par billets au montant de 488 800, \$ prévu au règlement d'emprunt numéro 2015-098 soit réalisé;

QUE les billets soient signés par le maire et la directrice générale et secrétaire-trésorière;

QUE les billets soient datés du 17 mai 2016;

QUE les intérêts sur les billets soient payables semi-annuellement, le 17 mai et le 17 novembre de chaque année;

QUE les billets, quant au capital, soient remboursés comme suit :

2017.	14 500, \$
2018.	14 800, \$
2019.	15 200, \$
2020.	15 600, \$
2021.	15 900, \$ (à payer en 2021)
2021.	412 800, \$ (à renouveler)

QUE pour réaliser cet emprunt la Municipalité des Bergeronnes émette pour un terme plus court que le terme prévu dans le règlement d'emprunt, c'est-à-dire pour un terme de cinq (5) ans à compter du 17 mai 2016, en ce qui regarde les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2017 et suivantes, au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements pour le

règlement numéro 2015-098, chaque emprunt subséquent devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt.

**16-05-2135 Projet de construction du bâtiment devant abriter le CPE
– recommandation de la firme BGLA pour l'acceptation
de la soumission de l'entrepreneur pour les travaux
d'excavation du bâtiment**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité est allée en appel d'offres sur invitation pour les travaux de construction de la fondation du bâtiment devant abriter le CPE;

CONSIDÉRANT QUE la firme d'architecture BGLA mandatée par la municipalité, après analyse de conformité des deux (2) soumissions suivantes déposées, recommande la soumission de Terrassement et pavage S.L. inc.;

SOUSSIONNAIRES	COÛT DE SOUMISSION (taxes en sus)
Terrassement et pavage S.L. inc.	10 339 \$
Construction SRV inc.	13 850, \$

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Johanne Bouchard
APPUYÉ PAR le conseiller Réjean Lacasse
ET RÉSOLU À LA MAJORITÉ DES CONSEILLERS

QUE la municipalité accepte la recommandation de firme d'architecture BGLA et adjuge à Terrassement et pavage S.L. inc. l'exécution des travaux d'excavation pour les fondations du bâtiment devant abriter le CPE pour un montant de 10 339, \$, taxes en sus, selon les termes et conditions des documents d'appel d'offres;

QUE le maire et la directrice générale soient autorisés à signer pour et au nom de la municipalité le contrat avec l'entrepreneur;

QUE les deniers soient appropriés à même le règlement d'emprunt no. 2015-098.

**16-05-2136 Projet de construction du bâtiment devant abriter le CPE
– appel de service effectué auprès de la firme Serge
Dufour lors de l'exécution des travaux d'excavation du
bâtiment**

CONSIDÉRANT QU'à l'étape d'exécution des travaux d'excavation du bâtiment, la directrice générale a procédé à un appel de service auprès de la firme Serge Dufour pour une inspection des travaux réalisés;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Luc Gilbert
APPUYÉ PAR le conseiller Charles Lessard
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le conseil entérine la décision prise par la directrice générale pour l'appel de service placé auprès de la firme Serge Dufour pour les travaux

d'expertise effectués lors des travaux d'excavation du bâtiment du CPE pour un montant de 400, \$.

QUE le montant de la dépense soit pris à même le budget prévu à cette fin.

**16-05-2137 Projet de construction du bâtiment devant abriter le CPE
– mandat à l'arpenteur Jean Roy d'effectuer
l'implantation et le certificat de localisation concernant le
lot 4 991 605 et une partie du lot 4 991 606**

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martin Gagné
APPUYÉ PAR le conseiller Charles Lessard
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le conseil entérine la décision prise par la directrice générale pour un appel de services effectué auprès de l'arpenteur Jean Roy pour l'implantation et le certificat de localisation concernant le lot 4 991 605 et une partie du lot 4 991 606, lots sur lesquels est construit le bâtiment du CPE, pour un montant de 1 760, \$ taxes en sus.

QUE le montant de la dépense soit pris à même le budget prévu à cette fin.

**16-05-2138 Projet de construction du bâtiment devant abriter le CPE
– mandat à la firme Qualitas pour une visite sol
(compaction au protor) et béton pour semelle et effectuer
les tests de résistance du béton pour les murs de fondation
du bâtiment**

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Charles Lessard
APPUYÉ PAR la conseillère Johanne Bouchard
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le conseil entérine la décision prise par la directrice générale, sur recommandation de la firme d'expert Serge Dufour, de mandat accordé à la firme Qualitas pour une visite (compaction au protor) et béton pour semelle et effectuer les tests de résistance du béton pour les murs de fondation du bâtiment pour un montant de 1 972, \$ taxes en sus.

**16-05-2139 Location du 2^e étage de la caserne – acceptation de la
proposition de la municipalité par le CJE de la Haute-
Côte-Nord pour la conclusion d'un bail de location pour 5
ans**

CONSIDÉRANT QUE sur appel d'offres de proposition de la municipalité, le CJE de la Haute-Côte-Nord a signifié par écrit son intention d'occuper le 2^e étage de la caserne et est prêt à conclure un bail de location pour 5 ans;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Luc Gilbert
APPUYÉ PAR le conseiller Martin Gagné
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE la municipalité autorise la directrice générale à signer le bail de location à intervenir avec le CJE de la Haute-Côte-Nord pour 5 ans.

16-05-2140 Projet de mise aux normes des eaux usées – offre de service pour un mandat d’arpentage pour un relevé de tous les regards du réseau d’égouts, les bornes-fontaines le pluvial et les boîtes de vannes des particuliers

CONSIDÉRANT QUE la municipalité est allée en appel d’offres de service sur invitation pour un mandat d’arpentage pour un relevé de tous les regards du réseau d’égouts, les bornes-fontaines, le pluvial et les boîtes de vannes des particuliers;

CONSIDÉRANT QUE l’offre reçue a fait l’objet d’une recommandation de la firme Serge Dufour, mandataire pour la municipalité dans le dossier de mise aux normes des eaux usées;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Luc Gilbert
APPUYÉ PAR le conseiller Charles Lessard
ET RÉSOLU À L’UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le conseil accepte la recommandation de la firme Serge Dufour pour accorder à la firme Géo-Civil inc. le mandat d’arpentage pour un relevé de tous les regards du réseau d’égouts, les bornes-fontaines, le pluvial et les boîtes de vannes des particuliers au montant de 15 000, \$, taxes en sus.

16-05-2141 Projet d’aménagement du 2^e étage de la caserne pour fins de location – évaluation des travaux

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Luc Gilbert
APPUYÉ PAR le conseiller Charles Lessard
ET RÉSOLU À L’UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le conseil convient de reporter le point à une séance ultérieure.

16-05-2142 OMH des Bergeronnes - dépôt des états financiers 2015

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Luc Gilbert
APPUYÉ PAR le conseiller Charles Lessard
ET RÉSOLU À L’UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

D’accepter le dépôt du rapport sur les états financiers 2015 de l’OMH des Bergeronnes et de verser le montant de la contribution municipale au déficit d’exploitation de 3 465, \$.

16-05-2143 Chemin de l’Anse-à-la-Cave – demande d’entretien partagé du chemin par l’entreprise Paradis marin

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu une demande de l’entreprise Paradis Marin pour partager les frais d’entretien du chemin de l’Anse-à-la-Cave, lequel chemin est municipal et que l’usure de ce chemin est en grande partie causée par la clientèle de l’entreprise durant la période estivale;

CONSIDÉRANT QU'une discussion a eu lieu entre les parties et qu'une évaluation des travaux a été effectuée;

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Johanne Bouchard
APPUYÉ PAR le conseiller Charles Lessard
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le conseil accepte de défrayer les coûts pour l'achat du matériel d'agrégat nécessaire pour l'entretien du chemin de l'Anse-à-la-Cave pour un montant d'environ 2 002, \$, taxes en sus, et incluant les frais de nivelage du terrain avant dépôt du matériel,

QUE l'entreprise Paradis marin effectue le transport et d'épandage du matériel.

16-05-2144 Proposition d'achat d'un terrain municipal situé entre la rue du Fleuve et la rue de la Savane

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu une proposition d'achat d'un terrain municipal situé entre la rue du Fleuve et la rue de la Savane au coût de 6, \$ le m² pour une superficie de 3100 m², aux fins d'y construire une résidence principale ou secondaire;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Luc Gilbert
APPUYÉ PAR le conseiller Réjean Lacasse
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE la municipalité acquiesce à la demande de Mme Nicole Maltais et de M. Daniel Lapointe pour l'achat d'un terrain municipal situé entre la rue du Fleuve et la rue de la Savane;

QUE la municipalité soumette aux acheteurs une proposition de vente au coût de 8, \$ le m² pour la superficie demandée de 3100 m²;

QUE l'acheteur s'engage à :

- mandater un arpenteur géomètre de son choix pour la confection d'un plan de localisation officiel du terrain,
- que le plan d'arpenteur soit déposé à la municipalité avant la signature de l'acte notarié,
- mandater un notaire de son choix pour rédiger l'acte de vente,
- déboursier les frais reliés à l'acte notarié et d'arpentage de même que tout autre frais, s'il y a lieu,
- verser le montant de la vente à la signature de l'acte notarié à intervenir entre les parties,

QUE la vente est sujette, s'il y a lieu :

- aux servitudes ou charges existantes que pourrait découvrir votre notaire lors de l'examen des titres,
- aux servitudes à créer à l'acte suite à l'analyse, par votre notaire, d'éléments tels que cours d'eau, infrastructures d'Hydro-Québec, etc.,
- à l'application de la Loi sur le territoire agricole et à la Loi sur les biens culturels suite aux vérifications de votre notaire,

QUE l'acheteur s'engage à construire sa résidence principale ou secondaire dans un délai de 2 ans à compter de la date de signature de l'acte de vente,

QUE si aucune résidente principale ou secondaire n'est construite sur ce terrain à l'intérieur du délai prévu, ladite vente sera annulée aux frais de l'acheteur,

QUE le maire et la directrice générale soient autorisés à signer pour et au nom de la municipalité, les documents inhérents à ladite vente, s'il y a lieu.

16-05-2145 Projet d'implantation d'une station de référence climatique aux Bergeronnes dans le secteur du rang St-Joseph - demande d'autorisation à la CPTAQ pour une utilisation autre que l'agriculture

CONSIDÉRANT QUE M. Martial Hovington désire soumettre à la Commission du territoire agricole une demande d'autorisation pour l'installation d'une station de référence climatique sur le lot 4 343 767 situé dans le rang St-Joseph;

CONSIDÉRANT QUE toute demande adressée à la CPTAQ nécessite l'avis de la municipalité au préalable;

CONSIDÉRANT QUE le projet de M. Hovington est conforme aux dispositions du règlement de zonage de la municipalité;

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 58.2 de la Loi, pour des fins autres qu'agriculture, il y a pas lieu de préciser s'il existe, ailleurs dans le territoire de la municipalité et hors de la zone agricole, des espaces disponibles;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Luc Gilbert
APPUYÉ PAR le conseiller Réjean Lacasse
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE la municipalité des Bergeronnes transmette à la Commission du territoire agricole du Québec un avis favorable en regard à la demande de M. Martial Hovington pour l'installation d'une station de référence climatique sur le lot 4 343 767,

QUE mention soit faite, tel que requis à l'article 58.2 de la Loi, pour des fins autres qu'agriculture, qu'il existe des espaces appropriées disponibles ailleurs dans le territoire de la municipalité hors de la zone agricole pour l'implantation d'une station de référence climatique.

Correspondance et informations :

- Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET) – lettre du 4 avril 2016 concernant la problématique du réseau routier municipal aux intersections avec la route 138,
- SHQ – lettre du 2 mai 2016 – sensibilisation au respect des budgets et du déficit soumis pour l'exploitation du HLM,
- Municipalité de Tadoussac – remerciements pour contribution financière municipale au projet de représentation de l'Escale Tadoussac-Haute-Côte-Nord lors de l'événement Cruise Global 2016,
- Corporation des services universitaires secteur ouest Côte-Nord (CUCN) – remerciements pour renouvellement adhésion 2016,
- CPA Esco Pop des Escoumins – remerciements pour aide financière municipale;

- Famille Charles-Edmond Lessard – remerciements pour dévoilement d'une plaque commémorative afin de célébrer la dénomination de la caserne du nom de M. Lessard lors de l'inauguration de la caserne en septembre 2015,

16-05-2146 Lettre du propriétaire du 990, rang St-Joseph demandant à la municipalité d'intervenir auprès du propriétaire du lot adjacent à sa propriété pour une question d'entretien de ligne de lot

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Luc Gilbert
APPUYÉ PAR le conseiller Réjean Lacasse
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le conseil municipal statue qu'il n'y a pas de résolution nécessaire à cette requête puisqu'il s'agit d'une affaire privée. Cependant, une lettre sera tout de même acheminée aux propriétaires afin de leur expliquer le processus.

16-05-2147 Lettre du propriétaire du 70, rue du Fleuve pour l'aménagement d'un accès au fleuve entre les propriétés du 77 et 79, rue du Fleuve sur le terrain appartenant à la municipalité

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Luc Gilbert
APPUYÉ PAR le conseiller Réjean Lacasse
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE la municipalité verra à une analyse de faisabilité et de coûts, lesquels seront soumis à l'approbation du conseil lors d'une séance subséquente.

16-05-2148 Lettre des propriétaires du 11, chemin-du-Lac-Gobeil demandant à la municipalité de justifier son refus de leur vendre le terrain municipal adjacent à leur terrain et portant le numéro 4 342 967

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Luc Gilbert
APPUYÉ PAR le conseiller Réjean Lacasse
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE la municipalité transmette une lettre indiquant que le conseil n'a pas d'autres explications à donner que celle déjà émise antérieurement à l'effet que ce terrain est réservé à des fins d'utilisés publiques.

16-05-2149 Corporation touristique des Bergeronnes – demande de branchement au réseau de la téléphonie IP municipal

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Luc Gilbert
APPUYÉ PAR le conseiller Réjean Lacasse
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE la municipalité verra à une analyse de faisabilité et de coûts, lesquels seront soumis à l'approbation du conseil lors d'une séance subséquente.

Demandes de commandites, d'aide financière ou de cotisation annuelle :

16-05-2150 Société canadienne du cancer, équipe les Jonquilles relais pour la vie – demande de commandite pour l'organisation de l'activité de collecte de fonds le 3 juin 2016

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martin Gagné
APPUYÉ PAR le conseiller Luc Gilbert
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE la municipalité verse une participation financière de 100, \$ à l'équipe les Jonquilles relais pour la vie pour l'organisation de l'activité quille-o-don du 3 juin 2016 à la salle de quilles des Bergeronnes.

16-05-2151 Société canadienne du cancer, équipe les Jonquilles relais pour la vie – demande d'utilisation des allées de quilles à titre gratuit pour la tenue d'un quille-o-don le 3 juin 2016 pour recueillir des fonds pour l'organisme

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martin Gagné
APPUYÉ PAR le conseiller Luc Gilbert
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE la municipalité offre à l'équipe les Jonquilles relais pour la vie l'utilisation de la salle de quilles à titre gratuit pour la tenue de l'activité quille-o-don du 3 juin 2016.

16-05-2152 Élèves du cours de sensibilisation de l'entrepreneuriat Polycourse – demande de commandite pour l'organisation d'une demi-journée de course à obstacles dans le but de sensibiliser les saines habitudes de vie

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Luc Gilbert
APPUYÉ PAR la conseillère Johanne Bouchard
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE la municipalité verse une contribution financière de 25, \$ aux élèves du cours de sensibilisation de l'entrepreneuriat Polycourse pour l'organisation d'une demi-journée de course à obstacles dans le but de sensibiliser les saines habitudes de vie.

16-05-2153 L'Association diabète Haute-Côte-Nord – demande d'aide financière dans le cadre du marche-o-don du 24 juin 2016

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Luc Gilbert
APPUYÉ PAR le conseiller Martin Gagné
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE la municipalité verse une contribution financière de 25, \$ à l'association diabète Haute-Côte-Nord dans le cadre du marche-o-don du 24 juin 2016.

16-05-2154 Comité du gala méritas 2016 de la Polyvalente des Berges – demande de commandite

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martin Gagné
APPUYÉ PAR le conseiller Luc Gilbert
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE la municipalité verse une contribution financière de 50, \$ au comité du gala méritas 2016 de la Polyvalente des Berges pour l'organisation du gala 2016.

16-05-2155 Comité du Festival de la baleine bleue – demande d'autorisation pour l'organisation de la première édition d'une nage en eau libre au Lac Gobeil qui se tiendra samedi, 6 août 2016

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Luc Gilbert
APPUYÉ PAR le conseiller Martin Gagné
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE la municipalité autorise le comité du Festival de la baleine bleue à tenir sa première édition d'une nage en eau libre au Lac Gobeil qui se tiendra le 6 avril 2016.

16-05-2156 Comité du Festival de la baleine bleue – demande de commandite pour l'organisation de la 39^e édition du festival

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Luc Gilbert
APPUYÉ PAR le conseiller Martin Gagné
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE la municipalité verse une contribution financière de 1 500, \$ au comité du Festival de la baleine bleue pour l'organisation de la 39^e édition du festival qui se tient en août.

16-05-2157 Comité du Festival de la baleine bleue – demande d'autorisation de ressources humaines et d'infrastructures municipales

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Luc Gilbert
APPUYÉ PAR le conseiller Martin Gagné
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE la municipalité acquiesce aux demandes du comité du Festival de la baleine bleue pour l'utilisation des ressources humaines et infrastructures municipales suivantes pour la tenue du festival :

- Collaboration des pompiers pour assurer la sécurité durant le festival
- Collaboration des travailleurs étudiants
- Participation du maire lors de la parade et de la soirée d'ouverture
- Fermeture de la rue du Boisé en soirée
- Utilisation du stationnement de l'aréna
- Fourniture de bacs bleus et vert sur le site
- Utilisation barrières de sécurité

VARIA :

Période de questions :

Le maire répond aux questions de l'assistance

16-05-2158 Ajournement de l'assemblée

CONSIDÉRANT le point laissé en suspens concernant le projet d'aménagement du 2^e étage de la caserne pour fins de location;

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Johanne Bouchard

APPUYÉ PAR le conseiller Luc Gilbert

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le conseil ajourne la séance au 11 mai 2016 à 19h.

La séance est levée à 20h40.

PROCÈS-VERBAL de la deuxième séance ordinaire du Conseil de la municipalité des Bergeronnes, tenue le 11 mai 2016, à 19h à la salle du conseil de l'édifice municipal, situé au 424, rue de la Mer, Les Bergeronnes.

Sont présents : Monsieur le maire
Francis Bouchard

Madame la conseillère
Johanne Bouchard

Messieurs les conseillers
Martin Gagné
Luc Gilbert
Réjean Lacasse
Charles Lessard

Est absente : Madame Manon Brassard

Est également présente : La directrice générale et secrétaire-trésorière,
Madame Lynda Tremblay

OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Le maire constate que le quorum est respecté et déclare l'assemblée régulièrement constituée.

16-05-2159 Modification de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Johanne Bouchard
APPUYÉ PAR le conseiller Réjean Lacasse
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

De modifier l'ordre du jour de la présente séance comme suit :

Au point laissé en suspens à la première séance du 9 mai 2016, lire « Projet d'aménagement du 2^e étage de la caserne pour fins de location – exécution des travaux en régie »,

Ajout du point « Vente pour défaut de paiement de taxes – autorisation »

16-05-2160 Projet d'aménagement du 2^e étage de la caserne pour fins de location – exécution des travaux en régie

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Luc Gilbert
APPUYÉ PAR la conseillère Johanne Bouchard
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le conseil convient que les travaux nécessaires à l'aménagement du 2^e étage de la caserne pour fins de location soient effectués en régie.

16-05-2161 Vente pour défaut de paiement de taxes – autorisation

CONSIDÉRANT QUE ce conseil a donné ordre au secrétaire-trésorier et directeur général de transmettre à la MRC un extrait de l'état des immeubles à être vendus pour défaut de paiement de taxes;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Luc Gilbert
APPUYÉ PAR la conseillère Johanne Bouchard
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le conseil désigne le maire, Francis Bouchard, à enchérir et acquérir les immeubles pour lesquels il sera procédé à la vente pour défaut de paiement de taxes le jeudi 9 juin à 10 heures, sans dépasser le montant des taxes, en capital, intérêt et frais, plus un montant suffisant pour satisfaire toute autre créance.

16-05-2162 Fermeture de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, le conseiller Luc Gilbert demande la levée de la séance. Le maire déclare la séance close à 19h39.

Francis Bouchard
Maire

Lynda Tremblay
Directrice générale/secrétaire-trésorière

Je, Francis Bouchard, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.